

Pour répondre à vos questions

Le Service AFI
(Aides financières individuelles)

02 47 31 55 22

*Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30*

Caf Touraine - Service Communication - ©iStock

SIMPLIFIEZ-VOUS LA CAF...



Points d'accueil

Points d'accueil en
Touraine (siège,
permanences)



Par téléphone **3230**

(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Sur Caf.fr, vous pouvez :

- **Prendre rendez-vous
à la Caf Touraine**
- **Faire des demandes
et faire des simulations**
- **Accéder à votre compte
(accès sécurisé)**

Consulter vos paiements, suivre
vos démarches, signaler un
changement, télécharger une
attestation...



**App mobile
Caf - Mon compte**



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

« J'AI BESOIN D'UN
COUP DE POUCE POUR
M'ÉQUIPER »

L'AIDE À L'ÉQUIPEMENT

Mobilier - Ménager
Puériculture
Numérique - Mobilité



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
Touraine

L'AIDE À L'ÉQUIPEMENT

Obtenir un équipement essentiel peut être compliqué pour de nombreuses familles. La Caf Touraine propose une aide à l'équipement destinée à soutenir les foyers confrontés à un besoin urgent ou important d'achat de matériel.

POURQUOI ?

Pour accompagner les familles lorsqu'un changement de situation ou un événement de vie rend nécessaire l'acquisition d'équipements essentiels, cette aide peut être mobilisée dans les cas suivants :

- installation dans un logement,
- naissance ou agrandissement de la famille,
- remplacement d'un équipement essentiel,
- situation fragilisante nécessitant un soutien matériel.

POUR QUI ?

Cette aide est destinée :

- aux allocataires Caf Touraine
- sous condition de ressources ($QF \leq 850$ €),
- aux familles avec au moins un enfant à charge,
- aux bénéficiaires d'une prestation familiale ouvrant droit à l'action sociale,
- ou du RSA, AAH, APL, Prime d'activité.

Voir conditions sur caf.fr

COMMENT ?

- subvention,
- prêt sans intérêt

(Les paiements sont réalisés directement au fournisseur)

Démarches

1. Envoyer à la Caf :

- Le formulaire de demande,
- Un devis nominatif, non raturé, contenant uniquement les articles demandés.

2. La Caf étudie votre demande.

3. Vous signez le plan de remboursement via une plateforme en ligne sécurisée.

4. Vous recevez une notification d'accord définitive.
→ Pour retrouver les montants plafonds, les magasins partenaires et faire la demande en ligne : caf.fr



→ ou via le service Aides financières individuelles :
02 47 31 55 22 (de 9 h à 12 h 30)
afi@caf37.caf.fr

Équipements éligibles

Équipements mobiliers

- Bureaux, fauteuils, chaises de bureaux
- Literie, meubles de rangement
- Canapé convertible
- Tables + chaises

Équipements ménagers

- Appareils de cuisson
- Appareils de lavage
- Appareils de froid
- Aspirateurs, appareils d'entretien

Puériculture (1^{re} naissance, naissance multiple ou écart de 4 ans)

- Chaise haute
- Table avec matelas à langer
- Poussette
- Combiné duo ou trio
- Siège-auto, réhausseur
- Transat

Numérique

- Ordinateur – portable – souris
- Tablette
- Imprimante
- Téléphone

Mobilité

- Vélos
- Trottinettes
- Casques de protection
- Sièges enfants vélo